

CHRISTIAN BEHRENDT

« Si nous, francophones, plantions le système, ce serait terrible ! »

Les confrontations PS-MR sont saines pour notre fédéralisme, estime le constitutionnaliste de l'ULg. Mais attention : il faut se respecter davantage et collaborer. La relation complexe entre deux hommes ne peut pas ajouter « une autre difficulté » à des défis déjà importants.

Entretien : Olivier Mouton

Le Vif/L'Express : Les incidents qui opposent les gouvernements du Premier ministre Charles Michel (MR) et du ministre-président wallon Paul Magnette (PS) risquent-ils de mettre à mal notre fédéralisme ?

↳ **Christian Behrendt :** Il y a, en Belgique, une perception un peu idéalisée de ce que doit être l'Etat fédéral. On se dit qu'il doit être parfait, fonctionner sans aspérités entre les différentes entités. Toute divergence de vue est dès lors considérée comme un dysfonctionnement. Or, quand j'étudiais aux Etats-Unis, un professeur me disait que le fédéralisme était toujours un peu « messy » : désordonné, pas très esthétique. C'est parfois un peu le système D. Jusqu'à un certain degré, le fait qu'il y ait des tensions est inéluctable en raison de légitimités différentes entre entités, d'autant qu'il y a, chez nous, une équivalence des normes : un décret wallon vaut une loi fédérale. C'est particulièrement vif en ce début de législature entre l'Etat fédéral et les entités fédérées, mais cela a aussi été le cas par le passé entre entités fédérées. Nous avons, par exemple, attendu quarante-deux ans avant de conclure un accord culturel entre les deux principales Communautés du pays. Depuis toujours, en Allemagne, les entités riches comme la Bavière ou le Bade-Wurtemberg critiquent la loi spéciale de financement parce qu'elle leur serait défavorable. Cela ne les empêche pas de fêter le succès de leur équipe nationale, ce

n'est pas pour cela qu'elles réclament l'indépendance.

Chez nous, avec la sixième réforme de l'Etat, on a quand même ouvert une période de confrontations.

↳ C'est un test de maturité de notre fédéralisme. L'essentiel, c'est que l'on reconnaisse l'autre entité dans son essence même. De la part du fédéral, la Région wallonne doit être reconnue comme seule maîtresse de ses compétences, ce n'est pas une province du fédéral. De même, chaque ministre fédéral doit être reconnu dans son rôle.

Cela n'a pas toujours été le cas ces derniers temps ?

↳ Ne pouvant pas vérifier ce qui s'est réellement dit au sein du Comité de concertation, je ne vais pas m'embarquer dans des considérations plus précises. Mais c'est un principe fondateur. On a tout intérêt à ce que ce Comité, légalement prévu pour organiser le dialogue, fonctionne. Au sein de celui-ci doit régner un respect mutuel. De même, j'ai des difficultés à imaginer que tel ou tel ministre fédéral soit moins spontanément le bienvenu dans une ville parce qu'il vient de tel ou tel parti. Il faut avoir du respect pour la fonction, même si on a peut-être moins d'affinités avec celui qui l'incarne.

Ce ne fut visiblement pas d'actualité lors de la guerre des chiffres budgétaires : le ton est monté entre Charles Michel

et Paul Magnette...

↳ La loi de financement est le fruit d'une négociation entre nos huit partis principaux, à l'exception de la N-VA et des FDF. Ceux-ci voulaient avoir une loi particulièrement fine, qui suive les évolutions conjoncturelles et les perceptions d'impôts. C'était un souhait partagé par les partis francophones. Il est logique, dès lors, que cela génère des variations importantes dans les chiffres. C'était la première fois qu'elle était d'application et je comprends que ces mauvaises nouvelles mettent certains de mauvaise humeur. Par ailleurs, les négociateurs avaient conféré la responsabilité de ce calcul au seul fédéral. Leur crainte était qu'une communauté davantage contestataire – on songeait alors à la N-VA au gouvernement flamand, mais pas au fédéral – ne conteste les chiffres.

Or, c'est l'inverse qui se produit : c'est le PS de Paul Magnette qui conteste...

↳ Mais oui, évidemment, c'est l'ironie du sort ! Une entité peut contester, cela dit, mais c'est à elle d'étayer les raisons pour lesquelles le fédéral s'est trompé. La loi spéciale de financement ne part pas d'une logique de négociation sur les chiffres. Dans le même temps, la N-VA reste plutôt au balcon. Elle n'avait pas voté cette loi, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle la torpille, mais ce n'est pas le cas.

Charles Michel et Paul Magnette jouent-ils aux apprentis sorciers avec notre fédéralisme relooké, au sein duquel la répartition des compétences est parfois floue ?

↳ Je n'utiliserais pas ce terme, mais je comprends que vous le fassiez. Les relations humaines jouent un rôle important au-delà des institutions. C'est un nouveau système et vous avez tout à fait raison de signaler qu'il y a, en outre, des compétences concurrentes. Je peux vous dire que le Premier ministre

et le ministre-président devront se voir régulièrement et que nous avons tout intérêt à ce que cela se passe bien. Dans de très nombreux cas, il sera nécessaire de conclure des accords de coopération et chacun devra y mettre du sien. La sixième réforme de l'Etat engendre aussi des modifications fondamentales puisqu'à titre d'exemple, le budget wallon est passé de 7,6 à 13,5 milliards. La Région doit désormais gérer 25,99 % de l'IPP, ce qui est quand même autre chose que les 100 francs forfaitaires de la radio-télé redevance. Il faut préparer l'avenir. La Flandre et Bruxelles n'attendent pas, il faut aussi que l'on y réfléchisse au Sud. C'est un beau chantier.

La coopération difficile entre les deux hommes ne risque-t-elle pas de montrer les failles du système et de donner des arguments à la N-VA ?

↳ Je ne suis pas pessimiste. Dans ce cas précis du budget, sachant le caractère délicat de cette matière, le SPF Finances fédéral a dû refaire plutôt deux fois qu'une le calcul avant de le communiquer. Et je constate qu'après les critiques des premiers jours, on conteste déjà moins ces données, on trouve des formules. En cas de litige, nous sommes un Etat démocratique : un recours est possible devant un appareil judiciaire indépendant. Pour le reste, il n'échappe à personne qu'il y a un jeu stratégique de positionnement au sud du pays. Mais cette polarisation n'est pas un mal : je préfère de loin de tels débats entre deux grands partis sur le socio-économique qu'un parti d'extrême droite qui explose à 25 % comme c'est le cas en France. La démocratie, c'est le conflit des idées. Il est normal qu'un représentant du MR ne défende pas les mêmes options qu'un autre à l'aile gauche du PS. On a peut-être eu tendance à l'oublier car, par le passé, la plupart des partis démocratiques

étaient impliqués ensemble au pouvoir et ne s'exprimaient pas de façon aussi tranchée qu'aujourd'hui.

Mais la relation personnelle entre deux hommes peut-elle endommager la Belgique ?

↳ Tout le monde doit garder à l'esprit l'importance de ne pas ajouter une autre difficulté de cet ordre à des défis

qui sont déjà importants. Mais il faut raison garder : des collaborations existent déjà entre PS et MR à Liège, dans le Hainaut, dans la Ville de Mons et même dans celle de Charleroi avec Paul Magnette. Cela démontre que c'est possible. Si nous, francophones, nous plantions le système fédéral, ce serait vraiment terrible ! ●